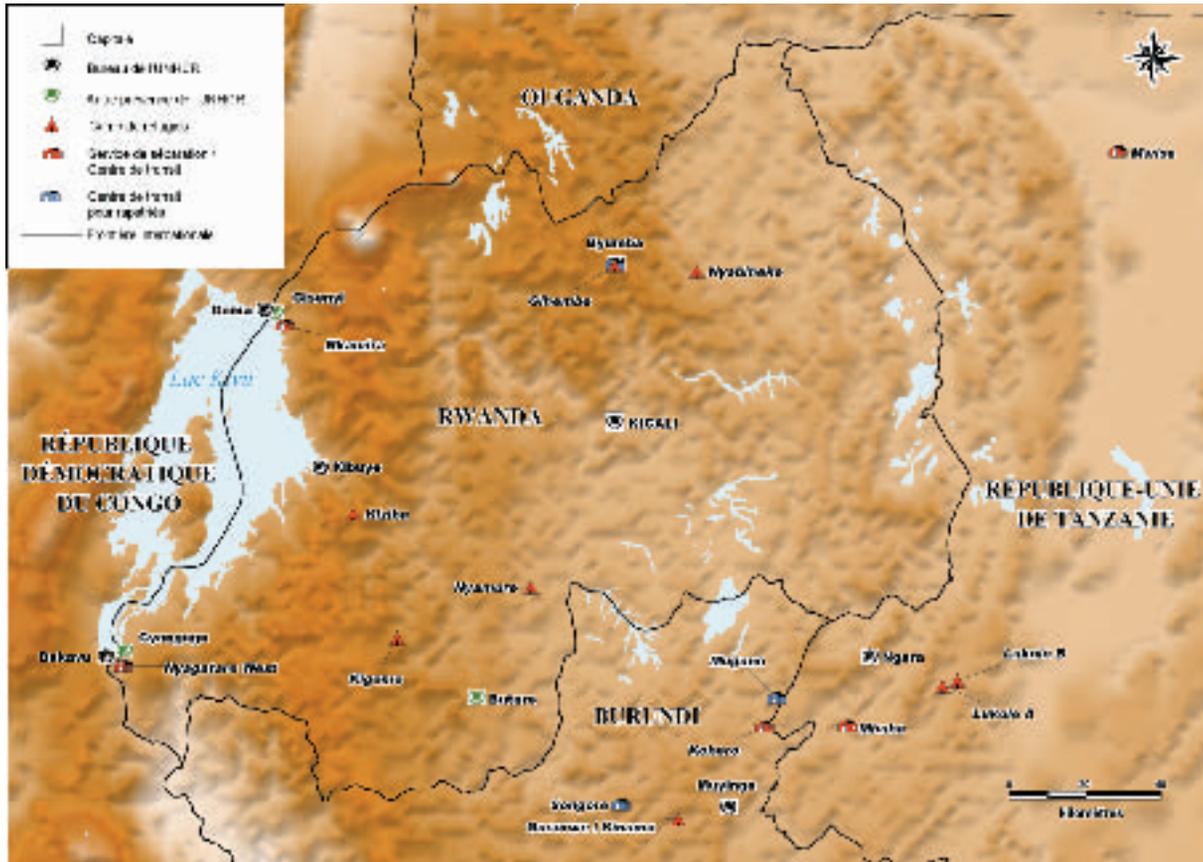


Rwanda



Objectifs principaux

- Offrir une protection et une assistance complètes, y compris dans les secteurs des abris, de la nutrition, de la santé, de l'eau et de l'assainissement, à tous les réfugiés logés dans des camps.
- Poursuivre le rapatriement de quelque 50 000 réfugiés rwandais.
- Prodiguer une aide aux rapatriés rwandais afin de faciliter leur réinsertion et assurer le suivi de leur protection.
- Poursuivre le rapatriement librement consenti des réfugiés burundais demeurés dans les camps de Kigeme et de Nyamure.
- Promouvoir le rapatriement librement consenti des réfugiés originaires de la République démocratique du Congo (RDC) qui proviennent pour la plupart des provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu.

- S'assurer que la législation et les réglementations nationales en matière d'asile et de réfugiés sont respectées lors des procédures de détermination du statut de réfugié (DSR).

Chiffres prévisionnels		
Population	Janv. 2006	Déc. 2006
RDC (réfugiés)	36 500	26 600
Rapatriés	10 000	20 000
Demandeurs d'asile	3 250	4 100
Burundi (réfugiés)	1 500	840
Autres réfugiés	40	40
Total	51 290	51 580

Total des besoins : 7 733 581 dollars E.-U.



Arrivée d'un convoi de rapatriés en provenance de RDC au centre de transit de Byumba, au nord du Rwanda. UNHCR / B. Heger

Contexte

Faits nouveaux

La situation politique est relativement stable au Rwanda et ne devrait pas se modifier de manière spectaculaire en 2006. Toutefois, l'on s'est inquiété d'une concentration des pouvoirs, ainsi que des restrictions imposées à la société civile et à certains groupes politiques.

Enclavé, dépourvu de ressources naturelles conséquentes, le Rwanda est l'un des pays les plus pauvres du monde. Pourtant, son économie s'est développée au cours des dernières années. Cette évolution devrait avoir un effet positif sur les activités de l'UNHCR et en particulier sur ses opérations de rapatriement, car elle incitera sans doute les réfugiés rwandais à prendre le chemin du retour. Cela étant, l'on estime que les deux tiers de la population rwandaise vivent au-dessous du seuil de pauvreté et la moitié de la population est analphabète. Le manque de terres risque de poser un problème particulièrement aigu aux Rwandais qui regagnent leur pays, car ceux-ci sont pour la plupart d'origine rurale.

Le Gouvernement du Rwanda a eu recours aux tribunaux coutumiers, appelés *Gacaca*, pour juger les

affaires en souffrance depuis le génocide de 1994. Dans ces tribunaux communautaires, les rescapés du génocide, les prévenus et les témoins ont la possibilité de plaider leur cause dans un environnement ouvert et participatif. Le système *Gacaca* a été mis en place en trois étapes : une phase pilote, inaugurée en juin 2002 ; une phase pilote prolongée, lancée en novembre 2002 ; et la phase de mise en œuvre proprement dite, qui a débuté en février 2005 et qui concerne l'ensemble du Rwanda. En conséquence, plusieurs milliers de personnes, qui résidaient dans les préfectures de Butare et de Gikongoro, se sont enfuies du pays et ont cherché asile au Burundi et en Ouganda en avril 2005.

À l'échelle régionale, les processus de transition en cours au Burundi et en RDC ont une incidence non négligeable sur la situation politique du Rwanda et sur la stabilité de la région des Grands Lacs, prise dans son ensemble. La présence d'armées irrégulières – principalement les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et les Forces combattantes Abacunguzi (FOCA) – en RDC orientale est toujours un motif de discord et a conduit le Rwanda à réitérer ses menaces d'intervention. Un « Accord tripartite entre le Rwanda, la RDC et l'Ouganda sur les poursuites à l'encontre des criminels et des forces négatives » a été élaboré pour apaiser ces tensions. Dans une Déclaration faite à Rome en

mars 2005 et parrainée par la communauté de Sant'Egidio, la direction politique des FDLR a indiqué que les Forces mettaient fin à leurs activités militaires et a annoncé leur retour imminent au Rwanda. Sur le terrain, néanmoins, les chefs militaires ne se sont pas ralliés à cette décision politique et le mouvement de retour massif qu'on attendait n'a pas eu lieu. Parallèlement, les Gouvernements du Rwanda et de la RDC, ainsi que la Mission de l'ONU en RDC (MONUC), accentuent leurs pressions sur le groupe pour l'inciter à déposer les armes et à rentrer. La question des « conditions » demeure au centre des débats. Les rebelles ne sont prêts à rentrer que si on leur offre des garanties politiques, alors que le Gouvernement rwandais demeure attaché à sa politique traditionnelle, fondée sur le rapatriement et la réintégration sans conditions.

Il y a de bonnes chances que la paix, la stabilité et la sécurité perdurent dans la région au cours de l'année 2006. Toutefois, la période de transition s'est achevée récemment et la phase qui lui succède est délicate ; la délégation de l'UNHCR au Rwanda continuera donc d'élaborer des plans d'urgence et de les actualiser, afin de parer à l'éventualité d'un afflux massif et soudain et d'en atténuer les effets.

Contraintes

Les 50 000 Rwandais qui sont, selon les estimations, toujours réfugiés à l'étranger hésitent à regagner leur pays, du fait du manque d'emplois rémunérés et de l'absence de services publics dans des secteurs tels que l'éducation et la santé, ou de crainte d'être impliqués dans des litiges. Néanmoins, si le taux de croissance économique demeure élevé, ces inquiétudes pourraient se dissiper en partie.

Le rapatriement librement consenti des réfugiés congolais au Nord-Kivu et au Sud-Kivu dépend d'une stabilisation de la situation sécuritaire, toujours très précaire, en RDC orientale. Un accord tripartite pourrait être conclu à ce sujet au début de l'année 2006.

Bien que le Conseil national pour les réfugiés (CNR) ait pris ses fonctions au début de l'année 2004, l'édification du système national d'asile a fort peu progressé, en raison d'un manque de moyens et de connaissances techniques. Le CNR a entrepris des procédures de détermination du statut de réfugié et des efforts de renforcement des capacités sont en cours.

Stratégie

Protection et solutions

Une opération de recensement-vérification menée dans l'ensemble de camps à la fin du mois d'août a indiqué qu'environ 44 000 réfugiés étaient accueillis au Rwanda. En 2006, l'UNHCR viendra en aide à trois grands groupes de bénéficiaires : les réfugiés congolais (RDC), les réfugiés burundais et les rapatriés rwandais.

Réfugiés originaires de la RDC

À la fin de l'année 2005, les camps aménagés sur le territoire rwandais accueilleront quelque 36 500 réfugiés congolais, logés pour la plupart dans les camps de Kiziba et de Gihembe. Quatre-vingt-quatorze pour cent des réfugiés congolais sont originaires du Nord-Kivu et ont fui la RDC entre 1996 et 2004.

Au début de l'année 2005, un nouveau site a été ouvert à Nyabiheke (province de Byumba) pour loger plus de 4 000 réfugiés congolais (RDC) transférés des centres de transit de Cyanguu et de Gisenyi. Environ 10 000 réfugiés congolais devraient, selon les prévisions de l'UNHCR, opter pour un rapatriement librement consenti en 2006.

Réfugiés burundais

Au début de l'année 2006, 1 500 réfugiés burundais devraient être hébergés au camp de Kigeme. La réinstallation constitue toujours la principale solution pour remédier au sort de ce groupe.

Réfugiés urbains

Les réfugiés urbains, au nombre de 3 500, sont le plus souvent originaires de la RDC et du Burundi ; les autres proviennent de dix autres pays africains. La plupart des réfugiés urbains vivent à Kigali ou dans les alentours. Dans leur cas aussi, la réinstallation est la principale solution.

Rapatriés rwandais

Au 1er janvier 2005, quelque 50 000 Rwandais étaient réfugiés dans 19 pays africains. Ce groupe est dans sa grande majorité d'origine hutue, les Tutsis étant peu nombreux et les couples mixtes rares. Environ 20 000 personnes appartenant à ce groupe

devraient avoir regagné le Rwanda à la fin de l'année 2005 et 20 000 de leurs semblables devraient également rentrer en 2006. Il est prévu que cinq mille réfugiés opteront pour la solution de l'intégration sur place.

Assistance

L'UNHCR continuera de prodiguer une protection et une assistance complètes aux réfugiés congolais (RDC) et burundais logés dans des camps. Cependant, seuls les réfugiés avec des besoins particuliers vivant en milieu urbain recevront une assistance.

L'action que l'Organisation entend mener au Rwanda fera une place prioritaire à l'éducation : l'UNHCR assurera un enseignement primaire, ainsi qu'un enseignement secondaire de base, et distribuera un petit nombre de bourses DAFI pour encourager les études supérieures.

L'UNHCR continuera de promouvoir le rapatriement librement consenti des réfugiés rwandais en organisant et/ou en participant à des réunions de commissions tripartites, et en organisant des visites à l'intention des réfugiés. L'Organisation continuera à distribuer des colis de rapatriement et à assurer le transport des rapatriés jusqu'à leur région d'origine. Elle s'attachera également à améliorer l'assistance à la réintégration, notamment auprès des rapatriés qui ont des besoins particuliers. De même, si les conditions de sécurité en RDC le permettent, l'UNHCR encouragera les Congolais réfugiés au Rwanda à regagner leur pays dans le cadre de l'accord tripartite conclu par l'Organisation et les deux pays concernés.

En étroite collaboration avec les autorités rwandaises, l'UNHCR s'efforcera de poursuivre son programme de sauvegarde de l'environnement, afin d'atténuer l'impact produit par les camps de réfugiés sur un milieu à forte densité de population. Après le redimensionnement ou la fermeture des camps, l'UNHCR facilitera la réhabilitation et le reboisement.

En coopération avec ses partenaires et dans le cadre de l'Initiative des Grands Lacs contre le SIDA, l'Organisation entend intensifier ses activités d'information-sensibilisation dans tous les sites, dont les centres de transit, et développer les programmes axés sur le dépistage anonyme et gratuit et les thérapies antirétrovirales dans les camps.

Effet escompté

L'UNHCR prend des dispositions en vue de mettre un terme à ses opérations et de fermer ses structures au Rwanda. Cependant, du fait des retards observés dans les rapatriements en direction du Rwanda, ainsi que de la RDC, et de l'augmentation du nombre de réfugiés dans le pays, il ne semble guère envisageable de cesser les opérations avant la fin de l'année 2007, voire avant le courant de l'année 2008. Au moins deux des trois camps de réfugiés congolais pourraient être fermés d'ici la fin de l'année 2007. Il est prévu de restructurer les camps de réfugiés burundais en 2006 : le camp de Nyamure sera fermé au cours de cette même année et le camp de Kigeme l'année suivante. Jusqu'à cette échéance, comme indiqué précédemment, l'Organisation s'emploiera à remédier durablement au sort des différents groupes en recourant à l'éventail complet des solutions : rapatriement librement consenti, intégration sur place et réinstallation. Une attention toute particulière sera donnée à la création de structures nationales en charge des questions d'asile et de DSR.

Organisation et mise en œuvre

Structure de gestion

En 2006, l'UNHCR conservera un bureau principal à Kigali, des bureaux extérieurs à Byumba et Kibuye, ainsi que des antennes à Cyangugu et Gisenyi. Une autre antenne, implantée à Butare, supervisera les activités dans les camps de Nyamure et de Kigeme. L'effectif sera composé de 61 collaborateurs (sept fonctionnaires internationaux et 54 collaborateurs nationaux) et de 13 VNU.

Coordination

Les activités de l'UNHCR seront toujours exécutées par le Conseil national pour les réfugiés et cinq ONG internationales, en collaboration avec le ministère de l'Administration territoriale, de la Bonne gouvernance, du Développement communautaire et des Affaires sociales. L'UNHCR continuera de se concerter et de coopérer étroitement avec le PAM pour la fourniture de rations alimentaires dans les camps et auprès des rapatriés, avec le CICR pour le regroupement familial, avec la MONUC pour le rapatriement

des familles d'anciens combattants réfugiés en RDC, avec l'UNICEF pour la défense des droits de l'enfant et avec le PNUD aux fins de la coordination des opérations de l'ONU au Rwanda. Au titre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, l'UNHCR contribuera à la coordination et aux évaluations à des fins de programmation conjointe, tout en participant aux groupes thématiques et groupes de travail de l'Équipe des Nations Unies dans le pays.

Bureaux
Kigali
Butare
Byumba
Cyangugu
Gisenyi
Kibuye

Partenaires
Organisme gouvernemental
Ministère de l'Administration territoriale, de la Bonne gouvernance, du Développement communautaire et des Affaires sociales (MINALOC – Conseil national pour les réfugiés)
ONG
Action humanitaire africaine
<i>American Refugee Committee</i>
<i>Norwegian People's Aid</i>
Service jésuite des réfugiés
Autres
<i>Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit</i>

Budget (dollars E.-U.)			
Activités et services	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire ¹	Total
Protection, suivi et coordination	1 513 520	476 796	1 990 316
Abris/autres infrastructures	239 991	100 000	339 991
Activités génératrices de revenus	26 596	0	26 596
Appui opérationnel aux partenaires	461 566	49 134	510 700
Assainissement	198 455	0	198 455
Assistance juridique	168 439	120 594	289 033
Besoins domestiques	361 819	26 596	388 415
Eau	151 574	9 752	161 326
Education	443 353	0	443 353
Santé	592 965	10 000	602 965
Services communautaires	234 262	4 092	238 354
Sylviculture	94 865	120 000	214 865
Transport/logistique	1 186 220	86 059	1 272 279
Vivres	39 894	6 206	46 100
Total des opérations	5 713 519	1 009 229	6 722 748
Appui au programme	1 010 833	0	1 010 833
Total	6 724 352	1 009 229	7 733 581

¹ Les chiffres se réfèrent au programme supplémentaire de l'opération de rapatriement et de réintégration des réfugiés congolais (RDC).

Note: Le budget-programme supplémentaire n'inclut pas les dépenses d'appui, fixées à 7 pour cent soit 70 646 dollars E.-U., prélevées sur chaque contribution aux fins de remboursement des dépenses d'appui indirectes engagées par l'UNHCR (terrain et Siège).